Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 05/07/2023

Envoyé en préfecture le 04/07/2023 Reçu en préfecture le 04/07/2023 Publié le

ID: 023-222309627-20230623-CA2022ENER-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 23 JUIN 2023

DELIBERATION N°CD2023-06/1/7 **DOSSIER N°5686**

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Catherine GRAVERON à Franck FOULON Hélène PILAT à Guy MARSALEIX Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

> ORIGINE: Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget

RAPPORTEUR: M. Franck FOULON

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DU BUDGET ANNEXE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux.

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse.

VU le rapport CD2023-06/1/7 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

VU l'avis de la Commission CD - Modernisation de l'action publique, Finances et Ressources humaines,

Envoyé en préfecture le 04/07/2023 Reçu en préfecture le 04/07/2023

Publié le

ID: 023-222309627-20230623-CA2022ENER-BF

DÉCIDE,

- d'adopter le Compte Administratif 2022 du budget annexe des Énergies Renouvelables qui se présente comme suit :

	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Dépenses réalisées au cours de l'exercice	7 701,68 €	3 252,36 €	10 954,04 €
Recettes réalisées au cours de l'exercice	8 405,07 €	2 014,96 €	10 420,03 €

Section d'investissement

Résultat de gestion : + 703,39 € Résultat 2021 reporté d'investissement : - 3 565,83 €

Déficit de clôture (investissement) : - 2 862,44 €

Section de fonctionnement

Résultat de gestion : - 1 237,40 € Résultat 2021 reporté de fonctionnement : + 16 197,29 €

Excédent de clôture (fonctionnement) : + 14 959,89 €

Ce résultat global excédentaire à hauteur de 12 097,45 € a été intégré lors de l'examen du budget primitif 2023, par anticipation. Le résultat provisoire de clôture est équivalent au résultat définitif de clôture.

Mme Valérie SIMONET, Présidente du Conseil départemental, quitte la salle et ne prend pas part au vote. M. Patrice MORANCAIS, 1er Vice-Président du Conseil départemental, désigné Président de séance, procède au vote.

Adopté: 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse **Valérie SIMONET**